



Le statut de mon plan de vol est « En attente », puis-je décoller quand même ?

Dans le cas où votre dépôt de plan de vol a été accepté, et que vous avez effectué une modification de ce dernier, son statut est « En attente ».

Votre BRIA de rattachement a reçu et traité votre plan de vol lors du dépôt.

Malheureusement, votre demande de modification n'a pas encore été traitée. Vous ne pouvez donc pas considérer que votre plan de vol contenant la modification a été accepté.

Vous pouvez contacter votre BRIA de rattachement par téléphone pour plus d'informations : voir la FAQ « Comment prendre contact avec un organisme de la DGAC ? »